



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson 1 - 1170 Bruxelles - Tel : 02.674.74.11 - fax : 02.672.52.19
www.watermael-boitsfort.be n° d'entreprise : 0207.372.637

N° 3 5 7 4

Madame Céline FREMAULT
Ministre du Logement
Rue Capitaine Crespel, 35
1050 BRUXELLES

Nos réf. : BT/am/
Vos réf. :
Annexe : /

Watermael-Boitsfort, le 29. 08. 2017

Objet : avenir des projets de logements alternatifs au champ des cailles

Madame la Ministre,

Nous avons été heureux d'apprendre que votre Gouvernement a décidé de suspendre les opérations menées en vue de développer du logement sur le « Champ des Cailles ».

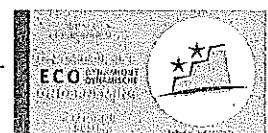
Nous vous remercions pour cette décision.

Nous avons également pris connaissance de l'intention du Gouvernement d'entamer une étude de développement de 55 logements sur le terrain « Tritomas », appartenant à la SISF Floréal, et d'autres logements sur le terrain situé entre les rues des Tritons et des Nymphes qui appartient à la SISF Logis.

A cet égard, nous souhaiterions avoir l'assurance que certaines balises et lignes directrices adoptées depuis la genèse du Plan Logement Communal seront également observées en ce qui concerne ces projets alternatifs.

En effet, pour mémoire, notre courrier du 26 avril 2016 relayait également les demandes suivantes :

- Que l'activation des sites alternatifs aux constructions de logements sur le champ ne se fasse pas en addition de ceux qui seraient finalement développés sur celui-ci. Compte tenu des multiples projets en cours, la Commune de Watermael-Boitsfort estime qu'elle prend déjà sa part dans l'effort à l'égard de l'augmentation de l'offre de logements accessibles à l'échelle régionale, et n'entend pas, à ce stade, en développer davantage ;
- Que la possibilité de conserver et réactiver des équipements sportifs sur le terrain « Tritomas » soit prise en compte ;
- Que les projets menés par la Région dans le quartier fassent l'objet d'un étalement progressif dans le temps.



Auriez-vous l'amabilité de nous faire part de votre position quant à ces éléments ?

Pour le surplus, dans la lignée des autres projets en cours et pour s'assurer de la bonne intégration de ces projets alternatifs dans le quartier, la Commune souhaiterait que les éléments suivants soient également pris en compte :

- Que dans le cours normal du marché d'architecture pour le site Archiducs Nord-Gerfauts/petit cailles, la partie de la mission portant sur l'étude urbanistique du quartier soit mise à profit pour réaliser au préalable une étude urbanistique à l'échelle du quartier, incluant les projets alternatifs, qui montre quels avantages et quels inconvénients les projets de logement autour du square des Archiducs devraient amener aux alentours, ainsi que les solutions envisagées pour en limiter les impacts ;
- Que la Région porte une attention particulière sur la mobilité en prévoyant du stationnement en suffisance dans ces projets alternatifs et mette en œuvre le nouveau plan bus qui permettra d'améliorer la desserte du quartier ;
- Qu'un processus de concertation avec les riverains soit intégré à ces projets alternatifs.

Par ailleurs, nous rappelons qu'il est indispensable que la rénovation des logements vides, en particulier dans la cité-jardin Floréal, se poursuive à un rythme soutenu.

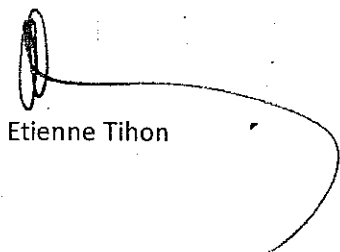
Enfin nous pensons que la reconversion de bureaux inoccupés en logements, principalement le long du Boulevard du Souverain, constitue une opportunité unique qui permettrait d'utiliser au mieux le bâti existant. Nous sommes à cet égard entièrement disponibles pour une collaboration étroite avec la Région.

La Commune est reconnaissante de la bonne collaboration avec les acteurs régionaux et de la prise en compte des fruits du processus participatif du Plan Logement Communal dans la réalisation des projets. Nous espérons vivement que cette nécessaire concertation se poursuivra et que l'ensemble de ces balises, indispensable pour la bonne intégration dans le quartier, soient prises en considération.

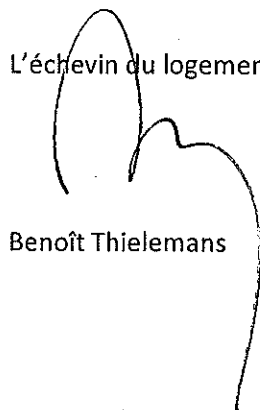
Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

Le Secrétaire communal


Etienne Tihon

L'échevin du logement


Benoît Thielemans

Le Bourgmestre


Olivier Deleuze